

***DEMANDE D'UNE CRÉANCIALE
POUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE***

La personne doit obligatoirement résider dans le diocèse. Une lettre de motivation doit être donnée avec le formulaire ci-dessous. Frais administratifs de la créanciale : 5 €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone ou portable :

Courriel :

Paroisse :

Date de départ :

Lieu du départ :

Lieu de l'arrivée :

à pied - à bicyclette - à cheval :

Fait à Le

signature

Diocèse d'Agen